



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET L'ADMINISTRATEUR DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
2 février 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint de cabinet du président
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice de la Direction des relations internationales et interparlementaires et du protocole de l'ANQ
- Coordonnateur aux affaires multilatérales et à la coopération
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE/AUTRES PARTICIPANTS

- M. Geoffroi Montpetit, Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- Chef de Bureau de l'Administrateur
- Directeur, Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique
- Chef de pôle État de droit, Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique
- Chargée de mission au Bureau de l'Administrateur

CONTEXTE

M. Geoffroi Montpetit a été nommé le 22 février 2021 Administrateur de l'OIF. Il remplace M^{me} Catherine Cano, qui a quitté ses fonctions à l'automne 2020, après 18 mois à occuper ce poste.

Le président de l'ANQ a déjà échangé avec M. Montpetit à quelques reprises, notamment lors des réunions du Bureau de l'APF, le 12 octobre et le 27 janvier. Il est de coutume de tenir une première rencontre bilatérale avec les administrateurs après leur entrée en poste.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Confirmer la subvention à l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones, et réitérer l'importance de l'appui de l'OIF aux programmes de coopération de l'ANQ.

- Le président a réitéré que l'ANQ place ses programmes de coopération au cœur de ses priorités. L'Administrateur a indiqué que ces programmes, subventionnés par l'OIF depuis leur mise en place, sont très appréciés et que les montants demandés seront octroyés pour 2022. Il en profite pour mentionner que les priorités de l'OIF sont entre autres l'égalité femmes-hommes, la lutte contre la désinformation, le développement durable et la lutte contre la corruption.

Échanger sur les politiques pour prévenir et gérer le harcèlement au sein des parlements et des organisations internationales.

- Le président a informé l'Administrateur que le Réseau des femmes parlementaires de l'APF, présidé par la vice-présidente de l'ANQ M^{me} Maryse Gaudreault, travaille actuellement à créer une politique-cadre pour prévenir et gérer le harcèlement au sein des parlements francophones. Il a expliqué que cet outil devrait être adopté lors de la Session de l'APF de juillet 2022. La présidente du Réseau souhaite par la suite élaborer une politique qui s'appliquerait à l'APF. L'Administrateur a indiqué que l'OIF oeuvrait aussi à adopter sa propre politique contre le harcèlement prochainement.

Apporter le soutien de l'ANQ à l'OIF dans la volonté de réformer les pratiques en matière de gouvernance et de reddition de compte au sein des institutions de la Francophonie.

- Depuis quelques années, l'OIF travaille à réformer ses pratiques afin d'améliorer la transparence et d'intégrer les méthodes de gestion axée sur les résultats. Le président a informé M. Montpetit que l'ANQ œuvre dans la même direction. Il a présenté certains des changements apportés depuis le début de la 42^e législature, dont la mise à jour du règlement sur les relations internationales, la ventilation

des coûts dans les rapports d'activité et la révision des références utilisées pour le versement des allocations forfaitaires.

AUTRES RÉSULTATS

L'Administrateur a mentionné la possibilité qu'il effectue une visite à Québec au printemps. La Secrétaire générale envisage aussi un déplacement. Le président leur a indiqué qu'il souhaiterait les recevoir à l'Assemblée à l'occasion de leur passage.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'OIF tiendra l'APF informée dès que sa politique de gestion du harcèlement sera adoptée. Des échanges sur cette thématique pourront avoir lieu entre les deux organisations. Si des parlements en font la demande, des séminaires portant sur le sujet pourraient aussi être organisés.

Une rencontre entre les autorités de l'OIF et de l'APF devrait se tenir prochainement et le président y sera convié.